

Constituer un dossier de crédit à la consommation

-Référence: **FT-46**

-Durée: **1 Jours (7 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Connaître les étapes de la constitution d'un dossier de crédit à la consommation
- Comprendre le contexte juridique du crédit à la consommation
- Constituer un dossier de crédit dans le respect du droit et de la déontologie
- Connaître les obligations du conseiller

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Chargés de clientèle dans la banque. Collaborateurs des services Conformité, Juridique, Risques et autres, concernés par l'octroi ou le contrôle des crédits à la consommation.

Programme

- **Comprendre le contexte juridique du crédit à la consommation**
 - La loi Lagarde du 1er juillet 2010 : les mesures de protection du client et celles concernant la transparence.
 - Les prêts concernés : les besoins du client, les typologies de biens financés.
 - Les exclusions.
 - OPC : l'offre préalable de crédit OPC.
 - Travaux pratiques Echange : s'orienter dans la législation en vigueur.
- **Connaître les obligations du conseiller avant la signature du contrat**
 - La responsabilité commerciale en fonction du canal de distribution : agence, démarchage financier, vente à distance.
 - L'obligation d'informer le client avant la signature du contrat.
 - Le devoir de conseil : les nouvelles informations obligatoires à fournir.
 - La fiche d'information.
 - Evaluer la solvabilité d'un client.

- Travaux pratiques Jeu de rôle : simulation d'un entretien découverte (client / banquier).
- Etude d'une fiche d'informations pour une demande de crédit.
- **Discerner les obligations contractuelles du partenaire financier**
 - La rédaction du contrat de crédit : conclusion, réflexion, rétractation.
 - Le contenu du contrat : les points généraux à expliciter.
 - Spécificité des prêts personnels.
 - Spécificité des crédits renouvelables.
 - Spécificité des LOA : Location avec Option d'Achat.
 - Cas de découvert en compte.
 - La situation matrimoniale et la solidarité ou non des contractants : mariage, PACS, concubinage.
 - Travaux pratiques Montage d'une opération de crédit.
 - Rédaction du contrat de crédit.
- **Appréhender les obligations post-contractuelles du partenaire financier**
 - Les droits et obligations de l'emprunteur : obligation de remboursement et remboursement anticipé.
 - Les droits et obligations du prêteur : obligation d'information des cautions et observation du fichier BdF.
 - Les modifications contractuelles potentielles.
 - Comment prévenir la défaillance de l'emprunteur ? La notion de surendettement et les grands principes d'une procédure de surendettement.
 - Travaux pratiques Identification des événements pouvant impacter la vie du crédit.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc